

ABN AMRO Funds

Une société d'investissement à capital variable (SICAV)

Siège social : 49, avenue J.F. Kennedy L-1885 Luxembourg

Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg : B78762

(La « **Société** »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES DU COMPARTIMENT DE LA SOCIÉTÉ

« ABN AMRO Funds Liontrust Global Impact Equities »

Suspension des souscriptions, rachats et conversions des actions du compartiment « ABN AMRO Funds Liontrust Global Impact Equities » (le « **Compartiment** »)

Le 21 janvier 2025, le conseil d'administration de la Société (le « **Conseil d'administration** ») a décidé de suspendre, à compter du 21 janvier 2025, la souscription, le rachat et la conversion des actions du Compartiment, en vue de sa liquidation ultérieure. Cette décision découle de la faible performance du Compartiment et de l'absence de perspectives d'amélioration qui, combinées, ne permettent plus une gestion efficace du Compartiment afin de défendre au mieux l'intérêt de ses actionnaires (les « **Actionnaires** »).

Liquidation du Compartiment

Dans le contexte décrit ci-dessus, le Conseil d'administration a décidé de procéder à la liquidation du Compartiment à compter du 21 janvier 2025 (la « **Date de liquidation** »), sous réserve de l'approbation de la Commission de surveillance du secteur financier.

Les frais juridiques, des services de conseil et/ou administratifs associés à la préparation et à la réalisation de la liquidation seront assumés par le Compartiment.

Conformément aux dates susmentionnées, les actifs du Compartiment seront liquidés dans les plus brefs délais, ce qui signifie que leurs politiques d'investissement et toute restriction d'investissement applicable pourraient ne plus être respectées, à compter de la date de la résolution.

Le produit net de la liquidation du Compartiment sera distribué aux Actionnaires au prorata de leurs actions dans chaque catégorie d'actions (en tenant compte des valeurs de réalisation et des coûts de réalisation réels des investissements). Ce produit sera versé en liquidités.

Tout produit de la liquidation ne pouvant être distribué aux actionnaires sera déposé en leur nom auprès de la Caisse de Consignation de Luxembourg.

La liquidation sera reflétée dans un prospectus mis à jour en temps voulu.

Nous invitons les Actionnaires à s'adresser à leur conseiller financier concernant les conséquences que la suspension susmentionnée et la liquidation ultérieure auront sur leurs opérations financières.

Luxembourg, le 21 janvier 2025

Le Conseil d'administration de la Société